

S.R.L.

CALVAM

Procès verbal d'étanchéité

Sur Hoyemont, 42 - 4170 COMBLAIN-AU-PONT

☎ 04 369 48 63

Gsm 0496/27 70 42

e-mail : calvam4170@gmail.com

N° CONTRÔLE

18667

Le

01.06.2006

TEST PAR DEPRESSION ET ULTRA-SONS DES CITERNES

N° entreprise : BE 0478.353.322 - R.P.M. Huy

Je soussigné, expert en stockage et en ultra-sons, atteste par la présente que le réservoir, dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous, a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité conformément aux prescriptions légales imposées par les arrêtés suivants : A.G.W. 30/11/2000 - A.G.W. 17/07/2003 A.G.W. 24/07/2008.

AF. Bultjens

T.V.A.

Date du Contrôle	01.06.2006		
Lieu	Nom :		
	Rue :		
	Code postal :	Ville :	Tél. :
	Téléphone :		Fax :
	Emplacement / Permis :		
Produit	Mazout ☒ Diesel ☐	CONTRÔLEUR :	RENARD Jérôme ☒ Agrémenté TUS006/A2
Encuvement	Etanche ☐ Non-étanche ☐		RENARD Jérôme ☐ Agrémenté DEP036/A2
Citerne	Aérienne ☒ Souterraine ☐	Rectangulaire ☐ Cylindrique ☒	
	Simple paroi ☒ Acier ☒ polyester ☐ Polyéthylène ☐		
	Double paroi ☐ Acier/Acier ☐ Acier / PVC ☐ Polyester / PVC ☐ Polyéthylène/Acier ☐		
	Chambre de visite ☐ Etanche ☐ Non-étanche ☐	Identification :	Age : 4.30
Dimensions/Encuvement :	L.	H.	I.
Détecteur de fuites	Liquide ☐ Dépression ☐ Pression ☐	Capacité :	L. ☐ Ultra-sons ☐ Sans ultra-sons
Capacité (litres)	3200	Diamètre (cm)	
Longueur (cm)	225	Largeur (cm)	75
Haut. Prod. (mm)	Avant	Après	Haut. Eau (mm) Avant
Type jauge	Latte ☐ Fil ☐ Pneumatique ☒ Electronique ☐		Après
Anti-débordement	Sifflet ☒ Sonde ☐ Clapet ☐		Contrôle
Tuyauteries	Event ☒ Remplissage ☒ Aspiration ☒ Refoulement ☐	Date contrôle TESTO	
Test d'étanchéité	Dépression (Mbar)	Décibel liquide	Décibel aérien
Test protection cathodique (mV)		Date contrôle SDT	
Réservoir	☐ Rouge ☒ Orange ☐ Vert ☐ Vert	SENSOR: 011220019 - 011200002	
Validité	☐ Interdit ☒ 6 mois ☐ 3 ans ☐ 10 ans		
Remarques	Citerne étanche non conforme → manque de déclaration de classe 3		

Le client déclare avoir pris connaissance des risques liés à l'accomplissement d'un tel contrôle d'étanchéité. Il décharge en conséquence l'entreprise susmentionnée de toutes responsabilités en cas d'endommagement de la citerne et de fuite de mazout, résultant du contrôle effectué dans les règles de l'art et des réglementations existantes **et certifie par la présente la capacité de la citerne.**

L'expert en ultra-sons.
Signature,



RENARD Jérôme

Pour accord, le client.

